

La commercialisation du bétail et de la viande rouge en Algérie

Benfrid M.

in

Belhadj T. (ed.), Boutonnet J.P. (ed.), Di Giulio A. (ed.).
Filière des viandes rouges dans les pays méditerranéens

Zaragoza : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 35

1998

pages 163-174

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=98606227>

To cite this article / Pour citer cet article

Benfrid M. **La commercialisation du bétail et de la viande rouge en Algérie.** In : Belhadj T. (ed.), Boutonnet J.P. (ed.), Di Giulio A. (ed.). *Filière des viandes rouges dans les pays méditerranéens*. Zaragoza : CIHEAM, 1998. p. 163-174 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 35)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

La commercialisation du bétail et de la viande rouge en Algérie

M. Benfrid

Institut National Agronomique, Chaire d'Economie et Sociologie, Alger-El-Harrach, Algérie

RESUME - La protection du marché de la viande rouge a engendré un comportement spéculatif de l'ensemble des acteurs de la filière. L'organisation des circuits de commercialisation repose sur des réseaux d'échange souples fondés sur des conventions tacites qui facilitent l'adaptation des agents aux signaux du marché par un ajustement des flux.

Mots-clés : Circuit, convention, filière, marché, réseau, risque.

SUMMARY - "Marketing of livestock and red meat in Algeria". The protection of the red meat market has resulted in the channel actors having a speculative behaviour. The marketing channel organization is built on the agreement between actors. This organization has facilitated their adaptation and the flow adjustment to the signals of the market.

Key words: Channel, agreement, market, system, risk.

Introduction

Le mode de régulation public des filières agro-alimentaires envisagé dans les années soixante dix a fortement marqué le comportement des différents acteurs de la filière viande.

L'éloignement des zones de production des centres de consommation, les incertitudes qui pèsent sur la production fourragère et la dispersion de l'offre des animaux donnent à la structure des marchés concrets un caractère segmenté. La régularité des transactions et la pérennité des flux s'appuie sur des réseaux d'échange assis sur une connaissance mutuelle des échangistes et des conventions tacites. Ce sont ces réseaux qui donnent aux marchés une complémentarité permettant l'ajustement des flux sur les différents marchés. Ce mode de fonctionnement permet aux agents une certaine adaptation en fonction de leur capacité propre. Il induit cependant des comportements spéculatifs fortement déterminés par les seuls signaux du marché. Les choix opérés se font sur un horizon de temps limité préjudiciable à tout investissement susceptible de participer à la transformation des conditions structurelles de l'offre.

Ce sont ces différents facteurs conjugués qui donnent aux circuits commerciaux du bétail et de la viande leur configuration actuelle.

Les anticipations sur les risques de l'ensemble des acteurs de la filière déterminent les modes et les périodes de mise en marché chez les éleveurs, l'intensité des interventions des maquignons sur les marchés et les ajustements que font chevillards et bouchers pour s'adapter à la demande en viande rouge.

Les enquêtes auprès d'éleveurs de trois régions (Sidi Bel Abbès, Tiaret, Sétif) et sur les marchés concrets auprès de quelques maquignons éclairent sur leur comportement adaptatif et par conséquent sur le fonctionnement des marchés concrets.

Celles effectuées sur l'abattage et les circuits de commercialisation montrent comment les bouchers abatteurs, pour préserver ou accroître leur marge recourent à l'abattage non contrôlé, adaptent le volume de leur abattage en limitant les investissements d'infrastructure. L'observation du

partage de la marge le long de la filière confirme la faiblesse des maillons abattage et distribution de détail.

Mode de régulation étatique et système de commercialisation du bétail et de la viande rouge

Les vellétés de contrôle des années 1970 façonnent les circuits de commercialisation du bétail et de la viande

Un bref rappel historique est nécessaire pour comprendre le fonctionnement actuel des marchés du bétail et de la viande et l'organisation de leur circuit de commercialisation.

La velléité des pouvoirs publics d'imposer avec l'application de la révolution agraire en 1973 un modèle d'intensification uniforme (Bedrani, 1993), dissociant céréales et élevage et prétendant généraliser le système coopératif aux zones steppiques, va dresser les éleveurs et les commerçants du bétail contre un tel projet. En effet, en remettant en cause le droit de pâturage et en cherchant le contrôle des circuits de commercialisation du bétail et de la viande, il va souder les liens de tous les acteurs de la filière. Ce cadre juridique resté vide a cependant poussé les échangistes à constituer des réseaux d'échange fondés sur la connaissance mutuelle et la proximité qui est à l'origine de la multiplication de marchés locaux de regroupement. La régularité des transactions et l'articulation des marchés a été possible par les conventions tacites basées sur la confiance que la connaissance mutuelle permet. Les marchés concrets ne constituent pas seulement un lieu d'échange du bétail mais aussi de l'information sur les prix. Du point de vue logistique, ils permettent un groupage de petits volumes qui sont acheminés vers les marchés de regroupements régionaux des zones de production. C'est le cas de Djelfa, Sougueur à Tiaret et Sidi Bel Abbès qui permettent le groupage et le tri avant expédition vers les grands centres de consommation comme Oran et Alger. Cette chaîne de marchés sur lesquels les pouvoirs publics n'interviennent ni par une réglementation précise, ni par l'offre de l'ancien secteur autogéré, obéit à la seule logique de l'offre et de la demande.

L'abattage et la distribution plus facile à contrôler au niveau urbain recourent de plus à l'abattage non contrôlé. Les statistiques récentes confirment l'alourdissement de la tendance (Table 1).

Le fléchissement de la politique étatique en faveur des agents de la filière par une importation importante et un soutien des aliments du bétail (Boutonnet, 1989 ; Chehat *et al.*, 1993) et la protection aux frontières du marché de la viande renforcent les mécanismes déjà en œuvre.

L'importation est sous le monopole de l'État, elle est contingentée et limitée aux besoins des collectivités ou comme appoint à la forte demande des périodes de grande consommation (Ramadan, Aïd) pour limiter la hausse des prix.

Le soutien des facteurs de production

Depuis 1982, un effort important est consenti à l'importation des facteurs de production destinés à développer la production animale. L'orge consommée surtout par les animaux de boucherie occupe une place significative dans les importations à partir de 1982.

Les prix relatifs favorables (Table 2) à la viande sont un mode de subvention indirecte qui encourage l'extension des superficies de l'orge, la persistance de la jachère au détriment du blé dont le prix à la production peu incitatif et les prix des dérivés fortement soutenus découragent la production.

L'évolution lente des prix des céréales (orge, blé), montre l'accélération de la hausse des prix de la viande opposée à la faible progression des prix officiels des céréales dont la commercialisation est contrôlée et ce jusqu'en 1988. Les forts ajustements successifs du prix du blé ne permettent le rattrapage indiciaire qu'en 1992, en ramenant le rapport viande/blé dur à celui de 1970. La libéralisation des échanges et la suppression des subventions aux facteurs semblent marquer un rééquilibrage entre les deux spéculations. Leur évolution effective sera fonction du degré d'ouverture aux échanges extérieurs.

Table 1. Evolution des abattages contrôlés et non contrôlés des bovins, des ovins et des caprins (Source : Office National de la Statistique (ONS), Alger)

Années	Abattages contrôlés			Abattages non contrôlés			Total abattages		
	Bovins	Ovins	Caprins	Bovins	Ovins	Caprins	Bovins	Ovins	Caprins
1980	43 136	29 423	1 893	7 781	40 804	13 106	50 917	70 227	15 000
1981	36 100						55 921	65 000	
1982	36 861	29 644	2 382	28 239	28 156		65 100	57 800	
1983	30 383	29 245	2 213	41 617	30 755		72 000	60 000	
1984	32 372	31 138	1 893	29 627	47 362	13 107	62 000	78 500	15 000
1985	39 639	25 061	2 425	24 071	53 939	13 075	63 700	79 000	15 500
1986	33 413	24 630	2 101	32 887	54 771	13 599	66 300	79 601	15 700
1987	33 281	39 210	2 272	35 319	67 390	12 428	68 600	106 600	14 700
1988	33 281	39 210	2 684	38 598	72 369	13 516	71 879	111 579	16 200
1989	38 902	34 633	3 168	38 565	94 566	13 832	77 467	129 200	17 000
1990	42 740	39 210	2 271	46 760	94 760	14 729	89 500	134 000	17 000
1991	29 763	25 483	2 798	65 407	114 017	15 472	94 270	143 780	18 270
1992	33 230	28 557	3 349	74 770	122 570	19 651	108 000	155 800	23 000

Table 2. Evolution des prix à la production du blé dur et de la viande ovine (Sources 1970/1984 : Boutonnet, 1989 ; 1985/1991 : ONS ; 1992 : estimations)

Années	Blé dur		Viande ovine		Viande ovine/ blé dur
	DA/kg	Indice	DA/kg	Indice	
1970	0,53	100	10,50	100	19,81
1971	0,53	100	11,80	112	22,26
1972	0,53	100	12,10	115	22,83
1973	0,53	100	14,50	138	27,36
1974	0,54	102	18,00	171	33,33
1975	0,64	121	22,10	210	34,53
1976	0,76	143	31,20	297	41,05
1977	0,87	164	33,90	323	38,96
1978	1,00	187	37,00	352	37,00
1979	1,20	226	43,10	410	35,92
1980	1,25	236	53,50	509	42,80
1981	1,25	236	66,00	628	52,80
1982	1,46	275	65,30	622	44,73
1983	1,40	264	64,00	609	45,71
1984	1,60	302	68,10	648	42,56
1985	2,00	377	86,11	820	43,05
1986	2,00	377	—	—	—
1987	2,20	415	96,32	917	43,78
1988	2,70	509	101,86	970	37,72
1989	3,20	604	124,51	1 186	38,91
1990	4,20	792	150,56	1 434	35,85
1991	4,60	870	184,31	1 755	40,07
1992	10,25	1 934	200	1 905	19,50

Le soutien aux fourrages a profité inégalement aux différents acteurs de la filière. Il est fonction de leurs disponibilités financières au moment où les cours des fourrages sont les plus bas et de leur capacité de négociation au sein des coopératives spécialisées d'élevage. Ces deux paramètres différencient l'accès aux ressources fourragères.

Les éleveurs ayant des fonds de roulement limités à ces périodes n'achètent qu'en période de soudure des quantités limitées au prix fort. A l'inverse, les grands éleveurs et les maquignons constituent leur stock durant la période des moissons où le cours des pailles et des fourrages est le plus bas. De ce fait, ils ont une capacité de régulation des flux animaux qui détermine la demande à l'amont.

La protection du marché de la viande

La protection se fait essentiellement par le contingentement des importations. En effet, ces dernières sont limitées aux besoins des grandes collectivités (hôpitaux, cités universitaires et grandes entreprises) et aux consommateurs individuels pendant les périodes de grande consommation (Ramadan et Aïd El Adha), leur commercialisation se fait par les "Souk El Fellah" (chaîne de magasins de grande et moyenne surface -GMS- appartenant à l'État). Les importations sont sous monopole de l'État, confié aux Offices régionaux de viande et aux entreprises publiques disposant de moyens de stockage appropriés.

Depuis 1990, le quota d'importation est soumis à concurrence et ouvert aux importateurs privés sur la base d'un cahier des charges.

Les taxes appliquées sont de deux natures : une taxe compensatoire de 100% sur le prix CAF qui servait à alimenter la caisse de compensation destinée à financer le soutien des prix des produits de première nécessité et 10% de taxe à l'importation. En effet, les taux de change officiels du Dinar par rapport aux devises très favorables jusqu'en 1988 permettaient d'obtenir des écarts de prix élevés entre les prix de production intérieurs et les prix CAF.

C'est donc surtout le contingentement induit par le niveau de l'enveloppe financière accordée à l'importation de la viande rouge qui détermine le seuil de protection.

Cette forte protection crée un déséquilibre entre une demande en forte croissance jusqu'en 1988 et une croissance plus lente de l'offre. Ce qui assure des quasi-rentes à l'ensemble des acteurs de la filière. Le partage des marges sera fonction des rapports de force entre les acteurs des différents maillons de la chaîne.

Gestion du cheptel et mode de mise en marché des animaux

La gestion du cheptel

La contrainte alimentaire constitue l'élément déterminant de la conduite du cheptel (Pluvinage, 1995). L'insuffisance des ressources disponibles propres est commune à la plupart des petits et moyens éleveurs. Les ajustements disponibles fourragères-nombre d'animaux se font par décapitalisation-achat sur les marchés. L'offre des différentes catégories d'animaux sur le marché tient compte et obéit à cette logique chez l'ensemble des agriculteurs-éleveurs. Les sécheresses prolongées sont à l'origine de fortes décapitalisations. Les amplitudes de variation des prix des pailles et des fourrages sont énormes. A titre d'exemple, le prix de la botte de paille atteint 60 à 80 DA en avril 1988, il retombe à 35 DA à la même période de 1990, en dépit d'une érosion de la valeur du Dinar algérien entre temps.

Ces fluctuations conjuguées à l'incertitude sur les disponibilités effectives induisent des comportements spéculatifs le long de la filière. Les choix économiques se font sur un horizon de temps limité et sont réversibles selon les signaux du marché.

Les niveaux de prix des aliments vont conditionner l'offre en fonction des coûts de production-seuil qui garantissent le bénéfice minimum de l'éleveur. Cette logique est commune aux éleveurs ovins et aux éleveurs bovins : les premiers résultats d'une enquête menée auprès de 109 exploitations bovines de la Mitidja par Boulahchiche et Mekerssi (1993), fait ressortir une liaison forte entre le niveau du coût de l'aliment et le niveau du bénéfice attendu (Table 3).

Le seuil de rentabilité de la production laitière, plus sensible à la hausse des prix des aliments, fait que la production laitière est délaissée au profit de celle de la viande par une forte rotation des vaches laitières qui sont abattues dès la troisième lactation et la préférence accordée aux mâles, ce qui va déterminer le mode de mise en marché des animaux (Amellal, 1995).

Mode de mise en marché des animaux et articulation des marchés concrets

La majorité des transactions ont lieu sur les marchés les plus proches. Les éleveurs vendent périodiquement un nombre d'animaux réduit sur le marché local. Le marché, lieu de confrontation de l'offre et de la demande permet de s'informer sur le niveau des prix.

La multitude de marchés locaux hebdomadaires sur une région permet le regroupement des bêtes par les maquignons locaux pour les présenter au marché hebdomadaire de la zone de production. L'exemple de Djelfa en tant que marché régional est typique. Les six marchés locaux à sa périphérie drainent une partie du bétail échangé sur ces marchés. Les principaux échangistes sont les éleveurs, les éleveurs maquignons les courtiers et les bouchers locaux.

Les maquignons régionaux s'approvisionnent pour 60% auprès de maquignons locaux, pour 33% auprès des éleveurs et les 7% restant auprès des courtiers. Ils limitent ainsi les frais de courtage et de prospection en les faisant supporter aux maquignons locaux et aux éleveurs.

Table 3. Coûts de production et seuil de rentabilité des bovins en fonction des aliments (Source : Boulahchiche et Mekersí, 1993)

Prix-aliments (DA)	AG [†] = 6 C ^{††} = 4	AG = 8 C = 6	AG = 10 C = 8	AG = 13 C = 10
Vaches laitières				
Charges	36 896	47 216	57 436	67 291
Recettes	48 549	48 549	48 549	48 549
Marge	11 673	1 333	-8 887	-18 742
Charges alim./charges totales (%)	73	79	83	85
Taurillon de 6-18 mois				
Charges	44 580	52 080	59 180	65 750
Recettes	65 000	65 000	65 000	65 000
Marges	20 420	12 920	5 820	-750
Charges alim./charges totales (%)	42,50	50,80	56,70	61,06

[†]AG : Aliment grossier

^{††}C: Aliment concentré

Les bouchers locaux s'approvisionnent aussi bien auprès des maquignons éleveurs que des éleveurs en plus de leur propre cheptel en écurie.

Cette articulation complémentaire entre les marchés concrets permet des ajustements de flux. Elle est fondée sur la connaissance mutuelle des échangistes et des règles tacites d'échange acceptées par toutes les parties. C'est ce qui valide l'échange et garantit la régularité des transactions. Cette multitude d'intervenants, à travers des transactions d'importance limitée facilite l'adaptation des différents agents au moins sur les marchés à bestiaux locaux et régionaux. Par contre, sur les marchés de consommation, où s'exerce une concurrence entre maquignons d'une certaine taille, face aux chevillards et aux bouchers, l'effet prix semble plus déterminant.

Structure de l'offre et formation des prix

La structure de l'offre saisonnière des animaux

Les ovins

Ce sont les agneaux qui dominent dans la structure des ventes durant l'année. Par contre, durant les fortes périodes de consommation, ce sont les antenais et les béliers qui sont prisés. Cela tient surtout à l'exigence religieuse du sacrifice de l'Aïd. La vente des femelles est plus différenciée : les brebis réformées et les antenaises de conformation moins satisfaisante sont vendues pour l'abattage à la fin de l'automne et en hiver. Les brebis suitées et les antenaises de bonne conformation destinées à la reproduction s'échangent en début de printemps. C'est au printemps (mars-mai) que l'offre ovine est la plus élevée sur tous les marchés (Djelfa, Blida, Alger). Les agneaux d'hiver au mieux de leur conformation et la fête de l'Aïd (quand elle a lieu à cette période) concentrent l'offre sur deux mois. Les maquignons stockent pendant trois mois auparavant et libèrent l'offre à cette période pour profiter des prix conjoncturels élevés.

Les bovins

Ce sont les mâles de races améliorées qui prédominent dans l'offre sur les marchés d'El Harrach et Blida alors qu'à Djelfa, c'est la race locale qui est dominante : les mâles représentent 80% des bovins échangés dont les taureaux sont les plus représentatifs. Les femelles représentent les 20% restant avec un taux élevé de génisses.

L'offre bovine s'accroît en hiver à l'inverse de celle des ovins. Il semble y avoir complémentarité de l'offre ovine et bovine dans l'offre de viande rouge.

L'évolution des prix des animaux

On remarque une hausse très rapide des prix des animaux à partir de 1989 qui s'accélère en 1990 sur l'ensemble des marchés. Cela tient à l'inflation galopante inhérente aux dévaluations successives du Dinar algérien durant l'année 1990, à la suppression des subventions aux aliments du bétail et à la limitation de leur importation. Le prix moyen du kg vif a doublé entre 1990 et 1992. Ce qui masque les fluctuations saisonnières de prix. Ces dernières épousent celles des flux. Les prix des bovins sont à leur minimum annuel en hiver et au début du printemps ; alors que ceux de l'ovin le sont en plein printemps (mars-avril).

Sur les trois années d'observations (1990-91-92), l'augmentation du volume des ventes et celui des prix durant le mois de mai correspond à une période de grande consommation conjoncturelle (Ramadan). Le gonflement conjoncturel de la demande a engendré un déstockage massif des animaux préparés à cet effet par les maquignons qui accroissent l'offre, laquelle s'accompagne paradoxalement de celle des prix. Sur ces trois années, les prix des bovins se sont accrus plus rapidement que ceux des ovins. Plus dépendants du marché des aliments, les coûts de production des bovins ont grimpé plus rapidement que ceux de l'ovin.

La multi-activité comme réponse aux aléas climatiques et à l'instabilité des prix

La plupart des acteurs de la filière anticipent sur les risques en limitant leur choix sur un horizon temporel limité avec une forte réversibilité. Ils essayent de se prémunir des fortes variations des prix et des flux par une combinaison d'activités complémentaires sur un ou plusieurs maillons.

Les maquignons locaux sont souvent éleveurs et dans certains cas bouchers. De même que les maquignons-emboucheurs du Nord sont chevillards et la situation inverse est aussi fréquente. Les bouchers chevillards sont nombreux. Cette multi-activité adaptée à un marché segmenté n'autorise cependant pas une spécialisation et l'apparition de pôles d'entraînement capables d'inciter à une intensification de la production et à la modernisation des abattoirs et des circuits de distribution. De ce fait, la filière viande en Algérie, tout en assurant un approvisionnement régulier en viande, le fait à un coût relativement onéreux.

L'abattage et la commercialisation des viandes rouges

La protection aux frontières

Elle s'exerce principalement par le contingentement. Leur volume est fixé en fonction des besoins des collectivités publiques et des excédents de demande des périodes de grande consommation (Ramadan, Aïd El Adha).

La faible part des viandes importées dans la consommation globale, la concentration des importations sur de courtes périodes, et les canaux de distribution publics qu'elles empruntent, font que les importations ont peu d'incidence sur l'organisation des circuits de commercialisation privés de la viande, qui sont dominants. Leur impact sur les prix à la consommation est certain, mais faible et limité aux seules périodes de grosse importation.

La protection du marché contrarie surtout les bouchers qui subissent les surcoûts à l'amont sans possibilité de report sur l'aval.

Le maillon abattage, un rôle central dans l'organisation des circuits de commercialisation

De 1973 à 1980, le contrôle du maillon abattage constitue un enjeu pour les pouvoirs publics qui ont multiplié le nombre d'abattoirs équipés au niveau du territoire national. Ils cherchent à assurer le contrôle sanitaire, et une meilleure maîtrise des flux pour réguler le marché. Cette transparence est refusée par les chevillards et les bouchers abatteurs. Elle implique des animaux de qualité requise et la déclaration de l'ensemble des abattages.

Cette situation, souvent conflictuelle, a induit une régression des abattages contrôlés sur longue période. L'effondrement s'est produit en 1973, avec une légère reprise à partir de 1980, qui s'est accompagnée d'une forte croissance des abattages non contrôlés.

Nos observations sur les abattages au niveau d'Alger et de Blida confirment la prédominance de l'abattage non contrôlé sur Alger. Seul l'abattoir des Annassers, sous contrôle de l'Office régional des viandes du Centre réalise un contrôle effectif sur les abattages. Les abattoirs d'El Harrach et de Rouiba, en gérance privée, accueillent les chevillards et bouchers qui sous-déclarent les volumes abattus. Le même phénomène est remarqué à Blida où, parallèlement à l'abattoir public sous contrôle de l'Office des viandes du Centre, existent 9 lieux d'abattage à statut privé appelés ("tueries").

Le contournement du contrôle sanitaire en bénéficiant de l'estampille vétérinaire permet aux différents abatteurs de comprimer les coûts et de sauvegarder leur marge de commercialisation.

Les circuits de commercialisation

Le stade de gros

Les chevillards grossistes déclarés (Babin, 1990) se trouvent surtout à l'abattoir des Annassers, ils sont au nombre de 84 dont 24 font un chiffre d'affaires supérieur à 15 millions de Dinars en 1990 (soit environ 2 tonnes par semaine), 24 autres entre 5 et 15 millions et les 36 restants moins de 5 millions de Dinars. Au niveau de Blida, seuls trois chevillards grossistes sont déclarés.

Les grossistes publics sont représentés par l'Office régional des viandes du Centre (OREVIC), l'Entreprise nationale des produits alimentaires (ENAPAL) et le Groupement d'intérêt commun des Souks El Fellah (GIC), (Table 4).

61% de la viande bovine et 50% de la viande ovine du marché algérois proviennent des chevillards grossistes privés alors que 39% de la viande bovine et 50% de la viande ovine proviennent des circuits publics (Table 4). Il faut remarquer que l'activité de grossiste en viande est épisodique pour la majorité des opérateurs publics. Seul l'OREVIC en fait son métier. Ce dernier module la répartition de son offre en fonction des objectifs publics qui lui sont fixés. C'est ainsi qu'en période ordinaire, il écoule 50% de sa production vers les grandes et moyennes surfaces publiques (GMSP) et 50% vers les collectivités. Cette proportion est respectivement de 80% et 20% pendant le Ramadan.

Le stade de détail

Les bouchers drainent plus de 80% des viandes vendues au détail, contre 10% pour les GMSP. Les 10% restants sont destinés aux restaurants et collectivités (Babin, 1990).

La viande représente moins de 5% du chiffre d'affaire des GMSP, alors qu'elle constitue l'activité principale des bouchers privés. Les premiers s'approvisionnent principalement auprès des grossistes publics en viandes congelées ou réfrigérées importées.

Table 4. Quantité et origine des viandes manipulées par les grossistes d'aval en 1990 (Source : Babin, 1990 ; et nos enquêtes)

	Viandes bovines			Viandes ovines			Total viandes (t)
	Abattages (t)	Viandes foraines (t)	%	Abattages (t)	Viandes foraines (t)	%	
Entreprises publiques							
Orevic	70	2 974		359	4 328		7 731
Enafroid		450			450		900
Enapal		400					400
GIC - Souk el Fellah		80			80		160
S/total secteur public	70	3 904	39,14	359	4 858	50,30	9 191
Entreprises privées							
Chevillards	4 300			2 594			6 894
Bouchers	1 879			2 560			4 439
S/total secteur privé	6 179		60,86	5 154		49,70	11 333
Total	10 153		100	10 371		100	20 524

Les bouchers se divisent en deux catégories. Un groupe de gros bouchers installés dans les centres d'affluence ou des quartiers résidentiels s'approvisionnent auprès de chevillards grossistes. Ils font leur marge en pratiquant la découpe et une valorisation de l'animal tout en répondant à l'exigence de leur clientèle.

Le second groupe, composé de bouchers situés dans les quartiers populaires a une clientèle peu différenciée mais exigeante sur la fraîcheur. Ils s'adaptent en recourant à l'abattage 2 à 3 fois par semaine pour compenser leur faible équipement en froid. Ils essayent de se maintenir dans l'activité en comprimant les coûts d'investissement, en contournant le contrôle sanitaire, et en sous-déclarant le nombre de bêtes abattues. En période de grande consommation, ils subissent la hausse du prix des animaux vifs sur les marchés où ils s'approvisionnent, sans possibilité de report à l'aval. L'excédent de la demande est satisfait par l'importation.

L'absence de cadre institutionnel et d'instruments de régulation appropriés n'autorisent pas encore une organisation transparente des marchés du bétail et de la viande en dépit de la libération totale de la commercialisation.

Rapports de force le long de la filière et partage des marges

Une reconstitution des coûts et des prix à différents stades de la filière sur un circuit long, depuis la zone de production steppique de Djelfa jusqu'au marché de consommation d'El Harrach, donne un ordre de grandeur du partage des marges et du rapport de force entre les acteurs de la filière (Kaid, 1993).

Durant la période de consommation ordinaire, les éleveurs et maquignons éleveurs captent 56% de la marge commerciale contre 44% pour les autres agents : 30% va aux maquignons régionaux et maquignons-chevillards et 14% sont partagés entre les grossistes en viande et les bouchers. (Table 5).

Table 5. Répartition des marges le long de la filière sur un circuit long pour deux catégories de carcasses (Source : Kaid, 1993)

Périodes de consommation	Eleveur	Maquignon	Chevillard	Détaillant	Marge de commercialisation
Poids inférieur à 16 kg					
Ordinaire	56,00	26,90	3,00	14,10	44,00
Exceptionnelle	36,57	53,03	4,34	4,34	63,43
Marge moyenne	46,30	39,90	3,70	10,10	53,70
Poids supérieur à 16 kg					
Ordinaire	48,09	31,98	2,81	17,12	51,91
Exceptionnelle	34,25	45,87	7,93	11,95	6,75
Marge-moyenne	41,17	39,93	5,37	14,53	58,83

En période de grande consommation, le partage est en faveur des maquignons régionaux et maquignons chevillards qui libèrent leur stock d'animaux. La part des éleveurs et maquignons éleveurs tombe à 35% alors que celles des autres acteurs atteint les 65%. Ceci se fait surtout en faveur des maquignons régionaux et des maquignons chevillards. Les bouchers subissent le contre-coup des importations qui visent justement à stabiliser les prix de détail. Leur marge baisse par rapport à la période de consommation ordinaire.

Ces données aussi approximatives soient-elles, donnent une idée du comportement économique des principaux acteurs de la filière et de leur capacité d'adaptation face aux fluctuations conjoncturelles de l'offre et de la demande.

Réformes économiques et organisation du marché du bétail et de la viande

Le fonctionnement des marchés du bétail et de la viande semble peu touché par les mesures d'ajustement.

Ces derniers se manifestent surtout au niveau des prix. En effet, l'érosion du Dinar dû à une succession de dévaluations, a produit des effets inflationnistes sur les prix des facteurs importés qui a accéléré la hausse des prix du bétail et de la viande.

La suppression des subventions aux aliments et la perspective d'une libération des importations de la viande pourraient concurrencer la production locale de viande en ajustant l'offre des animaux aux disponibilités fourragères. Ce qui se traduirait par une forte régression du cheptel national.

Le rattrapage des prix du blé opéré ces dernières années va dans le même sens.

La pression exercée par les importations d'une part et les prix relatifs internes d'autre part, pourraient inciter à un changement des comportements économiques des acteurs les plus spécialisés.

Conclusion

Le commerce du bétail et de la viande en Algérie a été fortement marqué par les velléités de contrôle de l'État durant les années 1970. Les subventions aux facteurs et la liberté de commercialisation à l'aval n'ont pas infléchi le fonctionnement des marchés.

L'anticipation sur les risques de l'ensemble des agents induit des comportements spéculatifs. Elle a par contre, l'avantage de la souplesse dans les relations d'échange et la modulation des flux à la demande et à l'offre conjoncturelle.

Les mesures des réformes économiques en cours n'ont pas eu d'effet tangible sur le comportement des acteurs. Les dévaluations successives ont renchéri les prix à tous les stades de la filière en accélérant la hausse du prix de détail en ajustant la demande à l'offre par les prix en éliminant la demande non solvable.

Les perspectives seront fonction des capacités d'importation de l'État et de l'ouverture aux importations de viande.

Références

- Amellal, R. (1995). La filière lait en Algérie : entre l'objectif de la sécurité alimentaire et la réalité de la dépendance. *Options Méditerranéennes*, Série B, No. 14.
- Babin, P. (1990). *Circuits d'approvisionnement des cités méditerranéennes en viande rouge : le cas d'Alger et de Marseille*. Mémoire ingénieur, Benfrid, M. et Boutonnet, J.P. (Dir.). ESITPA, Le Val de Reuil,
- Bedrani, S. (1993). *Algérie : le secteur agricole et ses perspectives à l'horizon 2000*. Rapport de recherche, CEE-DGVI/CIHEAM-IAM, Montpellier.
- Boulahchiche, N. et Mekersi, S. (1993). *Les systèmes de production bovin-viande en Mitidja*. INRA, Alger.

- Boutonnet, J.P. (1989). *La spéculation ovine en Algérie : un produit clé de la céréaliculture*. Notes et documents, No. 90, INRA, Montpellier.
- Chehat, F., Djenane, A., Jouve, A.M. (1993). *Les stratégies de mise en marché des céréales par les agriculteurs dans la région de Sétif*. ENIAL, Alger, CIHEAM-IAM, Montpellier.
- Kaid, Y. (1993). *Approche des coûts et des marges de la filière viande ovine*. Mémoire ingénieur, Benfrid, M. (Dir.). INA, Alger.
- Pluinage, J. (1995). *Les systèmes de production céréales-élevage et la gestion du risque dans les zones sèches Méditerranéennes*. Thèse doctorale, ENSA, Montpellier.